

# FICHE DE REMONTÉE DE PROJETS POUR LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT POUR L'AMÉLIORATION ET LA MODERNISATION DES ACCUEILS DE JOUR



Cette fiche sert à la remontée des projets au niveau national. Elle ne se substitue pas à la constitution d'un dossier complet et détaillé par le porteur de projet. Ce dossier complet est au format libre (ou défini par les DR) et il n'a pas vocation à être remonté au niveau national.

Merci de respecter un maximum de 5 pages pour la présente fiche.

<b>Région</b>	
<b>Département</b>	
<b>Porteur principal du projet</b> (gestionnaire de l'accueil de jour)	
<b>Propriétaire du local si différent du gestionnaire</b> (et lien contractuel avec le gestionnaire)	
<b>Adresse de l'accueil de jour</b> (précisez ici s'il s'agit d'une structure mobile)	
<b>Surface</b>	
<b>Capacité d'accueil théorique</b> (critère ERP)	

## I. Description du projet

<b>Brève description du porteur de projet et de la structure</b> (ancrage de porteur, ancienneté de la structure, public cible, modalités d'accueil, services proposés, file active, montant des financements P.177, co-financements, problématiques rencontrées...)

## Description du projet et des travaux envisagés

### Type de projet

- Accueil de jour existant
- Nouvel accueil de jour
- Travaux sur un local existant
- Construction d'un nouveau bâti

### Objectifs poursuivis

- Amélioration des conditions d'accueil des personnes et des conditions de travail des salariés et bénévoles, et leur sécurité
- Meilleure adaptation des activités et services proposés aux besoins des personnes accueillies
- Augmentation des capacités d'accueil des structures par leur agrandissement, réaménagement ou adaptation aux normes en vigueur
- Réduction des coûts de fonctionnement liés aux consommations d'énergie notamment.

## Travaux et dépenses prévus

- Mise aux normes d'accessibilité
- Mise en conformité des locaux au regard des règles de sécurité s'appliquant aux ERP
- Mise aux normes d'hygiène et l'adaptation des locaux à la gestion des risques sanitaires
- Travaux de rénovation énergétique et de réduction des consommations d'énergie
- Travaux de remise en état de locaux vétustes
- Adaptation de la configuration et de l'aménagement des locaux visant à améliorer l'accueil des personnes et à faciliter la mise en œuvre du projet social
- Travaux d'extension du bâti, de démolition ou de construction
- Travaux d'embellissement concourant significativement à l'un des objectifs cités plus haut
- Achat et aménagement de dispositifs d'accueils de jour mobiles

### Dérogations sollicitées aux critères du cahier des charges et justification

## II. Avis des services déconcentrés de l'État

**La cohérence du projet présenté avec les besoins du territoire identifiés**

**Pertinence du projet au regard des objectifs du programme tels qu'exposés dans le cahier des charges**

**Urgence des travaux**

**État d'avancement du projet ; capacité à débiter les travaux dès 2021 et au plus tard début 2022**  
(indiquez la date prévisionnelle de début des travaux et les principaux éléments de calendrier)

### III. Éléments budgétaires

<b>Coût total de l'opération</b>	
<b>Montant de la subvention demandée au titre du programme</b>	
<b>Taux de subvention par rapport au prix de revient total de l'opération TTC</b>	
<b>Cofinancements (montants et sources des cofinancements)</b>	
<b>Impacts sur les crédits de fonctionnement et modalités envisagées pour la couverture des éventuels frais supplémentaires</b>	

### IV. Synthèse

Rang de priorisation du projet dans la région : rang      sur      projets dans la région.

Montant de la subvention demandée :      €

<b>Début des travaux</b>		<b>Fin des travaux</b>	
--------------------------	--	------------------------	--